

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

## ORDRE DU JOUR

- Election des délégués pour les élections sénatoriales
- Rythmes scolaires : achat de matériel de musique
- Gestion du patrimoine : location de salles municipales
- Gestion du personnel - tableau des effectifs : création d'un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- Devis matériel cuisine Mairie

-----

Présents : Mmes E.BARTHE – L.BONNASSIEUX - C.COUGNENC – B.MARC - F.PORTES – A.POUILHE – A.SALMON – A. TAILLANDIER - et MM. T. BARDOU – G. BERTRAND - M. CARAYON - T.DAGUZAN - E. DELOUVRIER – JL. GUIPPAUD – M. MASSIES - T. PLO -

Excusés : Mme F. GOURLIN qui donne procuration à Mme A. TAILLANDIER  
M. V. DESRUMAUX qui donne procuration à M. BERTRAND  
M. VICENTE qui donne pouvoir à Mme L. BONNASSIEUX

## ELECTION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Mme la Préfète du Tarn l'a convoqué ce jour pour procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. Il faut élire 5 délégués et 3 suppléants. Le scrutin est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel. Il demande à l'assemblée s'il y a des listes à se présenter.

Deux listes sont présentées devant le Conseil :

- Faisons plus ensemble composé de : Laurence BONNASSIEUX, Michel CARAYON, Claude COUGNENC, Quentin VICENTE, Stéphanie LATTES, Jean-Louis JOUGLA, Lucie TILMONT.
- Lautrec Sénat composé de : Thierry BARDOU, Alexandra TAILLANDIER, Thomas PLO, Antoinette SALMON, Jean-Luc GUIPPAUD, Florence GOURLIN, Thierry DAGUZAN, Anne POUILHE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le vote a lieu à bulletin secret. Il fait procéder au vote.

Les résultats sont les suivants :

19 votants

17 exprimés

2 blancs

Faisons plus ensemble : 4 voix

Lautrec Sénat : 13 voix

Sont donc désignés comme délégués pour l'élection des sénateurs :

M. BARDOU Thierry

Mme TAILLANDIER Alexandra

M. PLO Thomas

Mme SALMON Antoinette

Mme BONNASSIEUX Laurence

Sont désignés comme suppléants pour l'élection des sénateurs :

M. Jean-Luc GUIPPAUD

Mme Florence GOURLIN

M. Thierry DAGUZAN

## RYTHMES SCOLAIRES : ACHAT DE MATERIEL MUSICAL

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, il est prévu la réalisation d'activités périscolaires (TAP). Pour la mise en place de ces activités, la Commune doit investir dans du matériel pour permettre aux différents intervenants de pouvoir animer leurs ateliers.

Mme TAILLANDIER propose au Conseil Municipal l'achat d'instruments de musique.

Un devis a été demandé à l'entreprise STAR MUSIC de Castres qui propose la fourniture pour un coût de 832.99 € de :

- un piano numérique
- une sono portable
- une mallette éveil musical avec 10 percussions

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le devis de la société STAR MUSIC pour un montant de 832.99 € et demande à M. le Maire de bien vouloir passer commande.

## GESTION DU PATRIMOINE : LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

La Commission Associations a réfléchi sur les modalités de location des salles communales ainsi que sur les tarifs et propose au Conseil Municipal d'apporter quelques modifications par rapport à la réglementation existante. Il est proposé :

a)- concernant les salles du rez-de-chaussée de la Mairie et la cour

	*AL	*PL	*EL	*AE	*PE	*EE	Caution
Grand Réfectoire	Gratuit	105	150	150	150	150	500
Petit Réfectoire	Gratuit	70	100	100	100	100	500
Cuisine	Gratuit	175	250	250	250	250	1000
Cour Mairie	Gratuit	105 (1/2j) 140 (j)	150 (1/2j) 200 (j)	150 (1/2j) 200 (j)	150 (1/2j) 200 (j)	150 (1/2j) 200 (j)	500
Salle de conférence	Gratuit	100	210	200		300	500

AL : Association laurécoise

PL : Particulier laurécois

EL : Entreprise laurécoise

AE : Association extérieure

PE : Particulier extérieur

EE : Entreprise Extérieure

Possibilité de louer en « Package » avec un tarif préférentiel (si location cumulée de 3 pièces) :

- Moins 30 % sur le tarif pour les \*EL
- Moins 30 % sur le tarif pour les \*AL (si elles louent ces salles à des fins privées).
- Réduction de 50 € sur le « package » pour \*AE, \*EE et \*PE.

Les salles de la Mairie sont louées vides, le matériel (tables, chaises, bancs...) est à louer en plus au tarif normal.

b)- concernant la Maison des Associations

La location est règlementée par une délibération de 2011, il est proposé de la modifier de la façon suivante :

- location aux particuliers laurécois : 200 € caution 1 000 €
- location aux associations laurécoises : gratuit + caution 1 000€
- location aux associations laurécoises hors de leur objet social : 140 € la journée ou la soirée, caution 1000 €.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ces nouveaux tarifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 5 abstentions et 14 voix pour :

**Article 1)** - valide les tarifs tels que présentés ci-dessus.

**Article 2)** - dit que ces tarifs sont d'application immédiate, sauf en ce qui concerne les réservations qui ont fait l'objet de convention de location antérieure à la présente délibération.

- dans l'hypothèse où les tarifs anciens sont plus favorables, ce seront les anciens qui s'appliqueront.
- dans le cas où les tarifs nouveaux sont plus favorables ils seront d'application immédiate.

### **TABLEAU DES EFFECTIFS / CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES**

L'agent titulaire du poste d'adjoint du patrimoine vient de passer et de réussir le concours d'assistant de conservation. La Commission du personnel a donc été saisie d'une demande de nomination sur ce grade.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette ouverture de poste

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de créer un poste permanent à temps complet d'assistant de conservation territorial du patrimoine et des bibliothèques.

- les missions assurées seront, à titre principal, les suivantes (la liste n'est pas exhaustive) :

- Sélectionner et enrichir les ressources documentaires dans le cadre du projet et des objectifs de développement de la bibliothèque.
- Contribuer au développement d'actions culturelles et éducatives
- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'installations et de services aux usagers.
- Assurer la médiation entre les ressources documentaires, les services et les usagers.
- Conserver et assurer la promotion des collections, participer à la promotion de la lecture publique.

### **DEVIS ACHAT MATERIEL CUISINE MAIRIE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux des salles du rez-de-chaussée de la Mairie sont presque achevés. Il reste la partie cuisine à terminer et notamment l'ameublement. Monsieur le Maire propose au Conseil l'installation des plans de travail et d'un îlot central avec 8 feux à gaz. L'installation des plans de travail nécessite la fixation de pieds de table.

Les éléments de cuisine ont été chiffrés par Brico Dépôt, et par Lapeyre en ce qui concerne les pieds de table. Soit un total de 1275.75 € TTC.

M. le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur cette acquisition, sachant qu'il restera d'autres éléments à acheter pour meubler complètement la cuisine (hotte aspirante).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'achat de plans de travail et de feux de cuisson pour un montant total de 1275.75 €TTC, et autorise M. le Maire à passer la commande.